Les structures sportives du lycée



Pôles et sections sportives

- Qu'est-ce qu'un pôle
- Le Pôle Espoir est avant tout une étape du Parcours de Performance Fédéral (PPF) pour permettre aux tout meilleurs l'accès vers les clubs de de haut niveau National ainsi que vers le niveau International. Il doit aussi permettre aux athlètes qui n'auront pas pu suivre cette voie de participer à l'élévation du niveau de notre élite régionale.
- Au lycée : Pôle Accession
 Handball et Pôle Espoir Kayak

- Qu'est-ce qu'une section sportive
- Les sections sportives scolaires donnent à l'élève la possibilité d'atteindre un haut niveau de pratique et permettent de concilier études et pratiques sportives renforcées.
- Au lycée : Section sportives football masculin et football féminin, Natation et cyclisme.

Les créneaux d'entrainement

- Sections sportives (FOOTBALL, NATATION, CYCLISME)
- Créneaux d'entraînement intégrés dans l'emploi du temps de l'élève
- Créneau d'1h30
- Entraînement quotidien (lundi, mardi, mercredi et jeudi)
- Installations du lycée (terrain synthétique, piste, gymnase et salle de musculation) et pour les plus éloignées déplacement en bus de 10 mins.

- Pôles d'entraînement (HANDBALL et KAKAK)
- Créneaux d'entraînement intégrés dans l'emploi du temps de l'élève
- Créneau d'1h30
- ► Entraînement quotidien (lundi, mardi, mercredi et jeudi) et bi-quotidien (11h-12h30 / 16h30-18h00)
- Installations du lycée (piste, gymnase et salle de musculation) et pour les plus éloignées déplacement en bus de 10 mins et à vélo pour les kayakistes.

Le projet scolaire

- Les élèves en structures sportives sont répartis dans deux classe dites « sportives »
- L'équipe pédagogique a une bonne connaissance des élèves sportifs et gère les rythmes scolaires en fonction du double projet de l'élève.
- Des heures de soutien sont alloués pour les élèves en difficultés. Soutien donné par les professeurs sur la base du volontariat.
- Etude obligatoire pour les élèves internes après le dîner, un(e) ASSEDU est présent(e) pour les accompagner.

L'internat et la restauration

- Les élèves en structures sportives sont prioritaires pour une place à l'internat.
- Arrivée possible le dimanche soir à partir de 20h jusqu'à 22h.
- Fin des cours à 15h45 le vendredi pour permettre aux élèves de s'entraîner avec leur club le soir.
- Restauration adaptée aux sportifs en collaboration avec une diététicienne et une nutritionniste.
- Possibilité d'adapter les horaires des repas en fonction des entraînements (plateau repas).

EPS ET ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE (UNSS)

- L'EPS est obligatoire, 2h par semaine en plus des heures d'entraînement.
- Affiliation à l'association sportive du lycée obligatoire : participation au CROSS Départemental et championnats UNSS Excellence.





LES EQUIPEMENTS.....

▶ Tous nos élèves en structures sportives peuvent bénéficier d'une dotation complète (survêtement, tee-shirts d'entraînement) avec une participation financière du lycée à hauteur de 50%.



